

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 75 (1946)

Heft: 8-9

Rubrik: Renouvellement du brevet en 1946

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
et du Musée pédagogique

Rédacteurs : Gérard Pfulg, directeur de l'Ecole normale, à Fribourg ;
Eugène Coquoz, instituteur, 27, rue Guilliman, à Fribourg.

Administration : Raymond Progin, inspect. scolaire, 28, r. des Alpes, à Fribourg.
Compte de chèque postal IIa 153.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

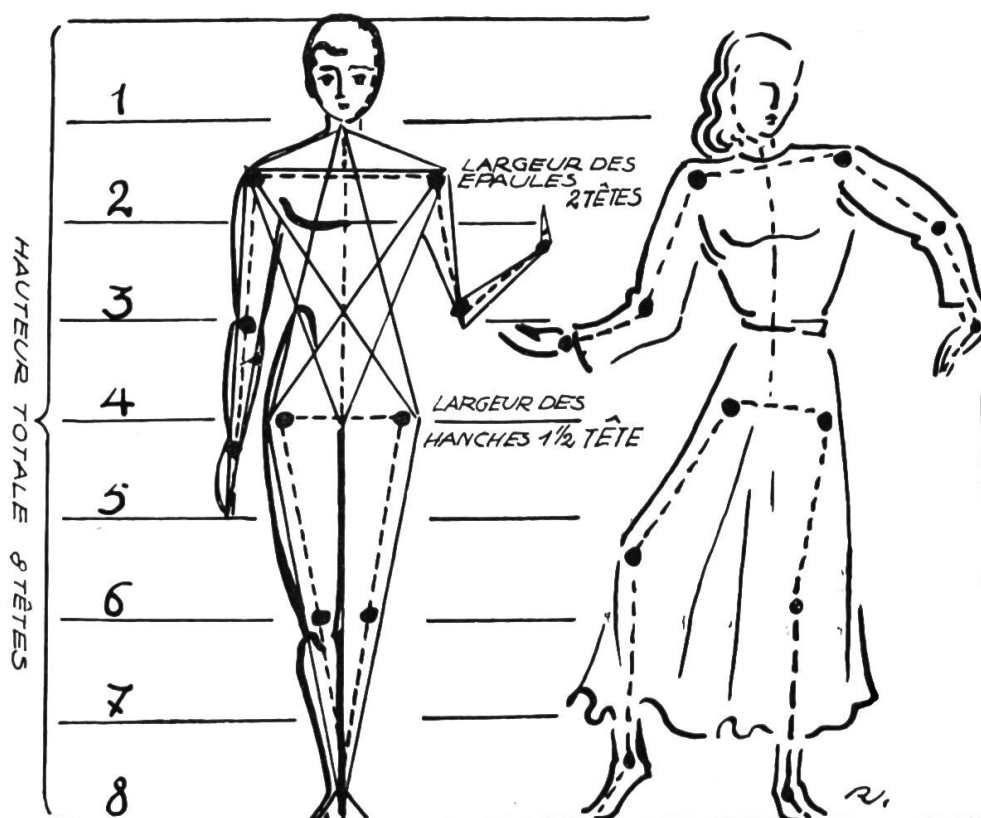
Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — Renouvellement du brevet en 1946. — Les cours agricoles pour instituteurs. — Réalisations de l'Ecole fribourgeoise. — Après la journée d'Estavayer. — Le rôle du maître. — Société des institutrices. — Le choix d'une carrière vu par quelques philosophes et écrivains. — Cours de vacances pour instituteurs et professeurs du 15 juillet au 3 août 1946. — Bibliographie.

Renouvellement du brevet en 1946

Dessin-croquis

1. Dessin à vue (croquis).
2. Illustration.
3. Décoration.
1. *Dessin à vue* (esquisses très simples).
 - a) outils (5), ustensiles (5), petits meubles (2), bibelots (3), arbres (3), maisons (2), animaux (2) ;
 - b) études de fleurs (3), fruits (3), légumes (3) de la saison ; un agrandissement des parties d'une fleur : calice, pétale, pistil, sépale, etc. ; coupe d'une fleur, coupe d'un fruit.
Stylisation d'une fleur et application du motif décoratif obtenu : pour les institutrices, coin d'une nappe ; pour les instituteurs, panneau d'un coffret en bois.
2. *Illustration* (esquisses très simples) :
 - a) étude des personnages d'après les planches parues dans *Cours de répétition pour le corps enseignant fribourgeois* 1945 et les croquis du présent numéro ; étude de mouvements : quatre mouvements différents d'enfants, quatre mouvements d'adultes ;
 - b) application des mouvements dans les scènes suivantes traitées très simplement :



- I. à la récréation,
- II. au marché,
- III. la résurrection de la fille de Jaïre,
- IV. Berthold IV demande l'hospitalité au bûcheron.

3. Décoration :

- a) une bordure avec un animal stylisé, une bordure avec une fleur stylisée, une bordure avec un objet, une bordure avec des jouets ;
- b) un jeu de fonds avec semis de fleurs, un jeu de fonds à rayures ou losanges et motifs.

Le travail sera présenté sur feuilles détachées, format 21/30 environ.

Les esquisses d'après nature seront exécutées au crayon, sans ombres. Tous les autres travaux doivent être exécutés au trait et au crayon de couleur.

Dans la préparation de ces travaux, il faut tenir compte de leur exécution au tableau noir et de leur utilisation dans les leçons à donner aux élèves.

Pour tous renseignements, les candidats peuvent s'adresser à M^{lle} Rio, Ecole secondaires de jeunes filles, Gambach, Fribourg, jusqu'au 10 juillet 1946.

Les cours agricoles pour instituteurs

La Direction de l'Instruction publique, d'entente avec le Département de l'Agriculture, va organiser à nouveau, dès cette année, des cours agricoles destinés aux instituteurs chargés des cours complémentaires à la campagne.

Que seront ces cours agricoles ? Quel but va-t-on leur assigner ? Les rapporteurs de la question mise à l'étude pour la récente réunion de la S. F. E., à Estavayer, ont heureusement abordé ce problème. Si je voulais préciser leur